

J'avais quelques questions à poser au ministre à ce sujet, mais je ne le ferai pas maintenant. Pour épargner du temps, j'ai remis cet après-midi un mémoire au ministre et je compte que, dans sa réponse, il traitera des questions que j'y ai exposées.

Il est prouvé que le gouvernement belge fait des profits énormes au moyen de ce monopole en vendant le radium à \$70,000 le gramme. Il en résulte d'énormes profits pour le trésor belge, mais au détriment de l'humanité souffrante.

Le département des Mines du Canada estime que la production du radium provenant du Grand lac de l'Ours coûterait au plus \$10,000 par gramme, et cela comprendrait les \$4,000 que coûterait le transport dans les conditions actuelles. Si nous avions des chemins de fer allant par exemple à Winnipeg ou à Ottawa, où l'énergie électrique coûte bon marché, on pourrait purifier le radium à un prix minimum—

L'hon. M. MURPHY: Puis-je demander de quel rapport mon honorable ami tire le chiffre de \$10,000 par gramme relativement aux frais de production?

M. CAMPBELL: De l'un des rapports du département des Mines. J'entendais mentionner sur quelle autorité je me suis appuyé, mais pour économiser du temps, je n'ai pas pris de note. J'ai relevé le chiffre dans l'un des bulletins publiés par le ministère. Déduction faite des frais de transport, le prix de revient est \$6,000 par gramme et, si l'on prend le chiffre de \$200 par tonne, à raison de dix tonnes pour produire un gramme, estimation modérée d'après les rapports déjà cités, cela porte les frais de production à environ \$6,200 par gramme. Je prétends que c'est une mauvaise politique économique et une injustice envers le peuple canadien de chercher à exploiter cette ressource, avec les moyens de transport existants dans cette région. Je ne m'inquiète pas qu'on retarde l'exploitation de cette ressource. Au contraire, différons-en l'exploitation jusqu'à l'époque où nous aurons les moyens de transport voulus. Si la région est riche en radium, en cuivre, en argent et en autres minéraux, ainsi que nous avons lieu de le supposer, il s'y construira certes des voies ferrées avec le temps, et, alors, le prix de revient du radium sera abaissé à un point qui le rendra accessible à tous nos hôpitaux.

A juger par la publicité faite autour de cette contrée, il y aura cet été une ruée aux champs miniers. Divers comptes rendus de journaux que j'ai sous la main l'indiquent. La chose présente de grands dangers. On jalonnait les concessions. Vu la difficulté des approvisionnements, il n'y aura pour ainsi dire pas de

travaux d'exploitation pour l'instant. Le département des Mines lui-même a établi un moratoire au sujet de la mise en œuvre des concessions. Ceux qui jalonnent aujourd'hui leurs concessions ont donc un délai d'un an pour commencer les travaux nécessaires et, dans un an on demandera certes encore un autre moratoire. Voici une ressource naturelle très précieuse aux mains de particuliers. Le moratoire consacre les droits des concessionnaires, tout en aliénant les ressources naturelles du peuple. A propos des concessions dans la région, permettez-moi de citer un extrait d'un article publié par le *Sun* de New-York, le 20 avril dernier. Il y est dit que mille vieux prospecteurs d'or partiront, cette année, de divers points des Etats-Unis et du Canada à destination de la région du Grand lac de l'Ours, dans l'espoir de jalonner des concessions.

Le *Citizen* d'Ottawa a publié, le 28 avril, tous droits réservés, un article de Frederick B. Watt. D'après l'auteur, il y a dix mille onces d'argent par tonne d'essai dans la région, ce qui porterait le prix de l'argent à \$2,500 la tonne.

Permettez-moi de me reporter à la déclaration faite par le premier ministre au dépôt du bill de la radio, il y a quelques jours. Il a dit que le peuple canadien regretterait certes dans l'avenir l'aliénation de n'importe quelle ressource naturelle. On a applaudi de tous les côtés de la Chambre. Il a dit qu'il faut préserver pour le peuple canadien l'air, une de nos ressources naturelles. Si le principe est fondé en ce qui regarde l'air considéré comme ressource naturelle, il l'est doublement au sujet d'un produit nécessaire à la conservation de la vie humaine, le radium, et j'espère qu'avant la fin du débat, le ministre annoncera une mesure ministérielle nous donnant l'espoir que nous n'aliénerons pas cette ressource naturelle. J'ai confiance que ses remarques seront aussi vigoureuses et peu-être un peu plus, que celles du leader du gouvernement au Sénat que j'ai citées.

M. IRVINE: J'approuve les sentiments exprimés par les honorables préopinants et j'irai peut-être un peu plus loin au sujet des ressources naturelles mentionnées par mon honorable ami. Il a souligné la nécessité d'avoir la haute main sur l'exploitation du radium dans les diverses régions. Je suis d'accord avec lui, mais nous devons aussi conserver la propriété de toutes les autres ressources naturelles, quelles qu'elles soient.

J'ai été bien aise, l'autre jour, d'entendre dire au premier ministre qu'il allait sauvegarder l'usage de l'air au pays. Toute ma vie, j'ai été préoccupé par l'idée qu'une grande compagnie emmagasinera l'air de l'atmosphère terrestre pour le vendre tant la bouteille. Je